

La Trame

Bulletin Municipal n° 34
Janvier 2016



DOSSIER

La Fibre Optique



Saint Just Malmont, terre de champions



Sommaire

Extraits délibérations.....	3
Commémoration 11 novembre.....	3
Culture.....	4
Marché de Noël	5
Téléthon.....	6
Vie Scolaire.....	7
Dossier:FibreOptique.....	12
PersonnelCommunal.....	14
Miseaupoint.....	14
Travaux.....	14
Hommage.....	16
Guide Pratique de l'Urbanisme.....	17
ParoleAssociative.....	18
Trois questions à.....	26
St-Just-Malmont, Terre de Champions..	27
Etat Civil.....	28

Prochaine parution : Mai 2016

Pensez à nous communiquer vos articles et photos avant le 1er avril 2016,

à l'adresse mairie@saintjustmalmont.fr

Seuls les textes rédigés seront publiés.

Nous rappelons que les textes de la rubrique « Parole associative » doivent être fournis sous format numérique et que les photos doivent avoir un poids au minimum de 3 mégaoctets.

Nous fondons tous de beaux espoirs pour l'année 2016, tant l'année précédente a été éprouvante pour notre pays.

Notre mode de vie, notre culture et notre République ont été remises en cause par des fanatiques qui n'ont aucune valeur de la vie humaine. En ce début d'année, nos pensées les plus sincères et les plus fraternelles vont en direction de toutes les familles endeuillées par ces terribles attentats.

Souhaitons qu'en 2016, une reprise économique digne de ce nom soit perceptible, car, dans tous les pays industrialisés, les taux de croissance sont déjà repartis à la hausse et les courbes du chômage s'inversent de manière significative. Il est grand temps de libérer l'esprit d'entreprise et de favoriser les initiatives en appliquant une politique fiscale plus adaptée et enfin lisible pour les entreprises et les ménages.

Malgré des marchés peu dynamiques, nos entreprises, avec leur capacité d'innovation et le savoir-faire de leurs salariés, parviennent à maintenir leur position. Nous avons tous été soulagés d'apprendre l'homologation du plan de redressement des Ets Cheynet par le Tribunal de Commerce de Lyon.

En tant que consommateur, nous pouvons apporter notre pierre à l'édifice et participer au développement économique de type "circuit court". C'est pour cette raison que nous avons pris l'initiative de publier un guide pratique répertoriant l'ensemble des professionnels oeuvrant sur notre commune, à l'intérieur de ce numéro. La vitalité et le dynamisme de notre cité reposent également sur le volume d'activités de ces entreprises. N'hésitez pas avoir recours, en priorité, à leur service, vous opterez ainsi pour la qualité, tout en consommant "local". Le développement de nos entreprises bénéficie directement à la collectivité, en termes d'emplois, d'attractivité et de ressources fiscales.

Lors de la cérémonie des voeux du maire à la population, le tout nouveau président de la grande région Auvergne Rhône Alpes nous a fait l'honneur de sa présence, et a visiblement pris beaucoup de plaisir à échanger avec la nombreuse assistance. En déclarant : "je n'oublie pas d'où je viens", Laurent Wauquiez aura certainement à coeur de soutenir notre action et nos projets.

Vos élus restent plus que jamais mobilisés pour mener à bien la mission que vous leur avez confiée, en ayant toujours à l'esprit la recherche de la cohésion et de l'intérêt général.

Bonne et heureuse année à tous.

**Votre Maire,
Frédéric Girodet**

Directeur de la publication : Frédéric Girodet, Maire
Coordinatrice de Rédaction : Dominique Colomb, Adjointe à la Communication
Conception & rédaction : service & commission Communication
Photographies : Benjamin Rénier, mairie, associations
Impression : imprimerie Marcoux - Saint Just Malmont

M MARCOUX
IMPRIMERIE & CARTONNAGE

Z.A. LA FONT DU LOUP - 43240 SAINT-JUST-MALMONT
TEL 04 77 35 92 92 - FAX 04 77 35 96 62



Conseil Municipal du 3 décembre 2015

- Les élus ont approuvé la décision modificative N°2 du budget communal qui consiste en fin d'année à ajuster au plus près les inscriptions budgétaires. Cette étape de l'évolution budgétaire se caractérise par une progression inférieure des dépenses par rapport aux recettes et se traduit donc par une augmentation de 15 000 € du virement à la section d'investissement qui s'établit à 705 000 €. Il apparaît également un désendettement plus important de la Commune de l'ordre de 398 800 € cette année, contre 338 800 initialement prévus.

- Une convention de groupement de commandes entre la commune et la Communauté de Communes Loire-Semène a été validée par le Conseil Municipal. Celle-ci prévoit la prise en charge financière respective des deux collectivités sur la création du parc paysager des Grangers et les travaux de protection du milieu naturel dans le cadre du contrat de rivière Ondaine-Lizeron. Pour mémoire, la Communauté de Communes Loire-Semène a inscrit 193 000 € dans son budget d'investissement afin de mener à bien ces travaux.

- Les conseillers municipaux ont également rejeté à l'unanimité le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par le Préfet qui prévoit entre autres de laisser Loire-Semène sur son périmètre actuel.

Commémoration du 11 Novembre



Cette journée de commémoration a débuté avec le traditionnel office religieux dédié aux victimes de guerre.

De nombreux Saint-Justaires se sont rassemblés sur la Place Moulin-Prugnat pour célébrer l'armistice de la Grande Guerre 1914/1918 : la Jeune Garde Rubanière, les Sapeurs-Pompiers, les anciens combattants, les gymnastes, beaucoup d'enfants des écoles accompagnés de leurs parents et de leurs enseignants, et les élus.

Le défilé s'est mis en marche en direction du cimetière, formant un long ruban dans les rues du centre-bourg.

Après les sonneries d'usage interprétées par les musiciens et le traditionnel dépôt de gerbes par le Maire et Dominique Moretton, président de la section locale des anciens combattants, un hommage a été rendu au 21 soldats "morts pour la France" au cours de l'année 1915 en déclamant un à un leur nom, dans un silence respectueux. Puis, le Maire s'est fait le porte-parole de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, qui a rendu un hommage solennel aux combattants qui ont donné leur vie lors de cette guerre.

Le défilé s'est alors rendu à la Résidence Marie Lagrevol où les musiciens ont interprété deux morceaux devant des résidents ravis d'assister à ce temps fort de la commune.

Puis, le cortège a pris la direction du jardin public où le Maire et Armand Proriol, un de nos deux derniers Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, ont déposé une gerbe devant la stèle.

Enfin, sous la direction de Martine Tortoza, les enfants des écoles de la commune ont interprété "La Marseillaise". Un beau moment d'émotion partagé par la population.

Expositions en Mairie

En ce dernier trimestre 2015, l'artiste saint-justaire, Véronique Gaglio, membre de "La Maison des Artistes" nous a fait l'honneur d'exposer ses œuvres et celles de ses élèves, en mairie, à la salle du conseil municipal.

Une table figurative, sur le thème de la musique, a été confectionnée par les enfants, ainsi que la plupart des tableaux.

Les chaises multicolores, décorées par Véronique Gaglio, complètent parfaitement cette exposition. Les acryliques, abstraites, peintes sur du papier "marouflé", apposé sur du carton, sont du plus bel effet.

Une dizaine d'enfants, artistes en herbes, franchissent régulièrement le seuil de son atelier situé 5 bis rue des Frères, sur notre commune.

Dans cet atelier, Véronique Gaglio n'enseigne pas seulement la peinture. Elle excelle également dans l'art de la poterie et du dessin. Les portraits d'après photographie sont également une de ses spécialités.

Nous ne pouvons que la féliciter de sensibiliser agréablement les enfants à l'art, aux couleurs et aux formes.



Depuis début janvier, certains de ses élèves adultes ont bien voulu exposer une partie de leurs œuvres, regroupant des peintures à l'huile, des dessins pastels, au crayon ou à l'encre.

Un groupe d'élèves (François Colly, Florentine Faurie, Michelle Fayolle, Marie-Jo Heyraud, Chantal Morel, Christian et Jacqueline Petaud, Jean-Luc Robillard et Odile Touzet,) se retrouve chaque jeudi à la Salle des Ateliers pour réaliser leurs tableaux, sous les conseils avisés de Véronique Gaglio.

Vous pouvez découvrir cette exposition jusqu'à fin février, à la Salle du Conseil Municipal, en Mairie.

Spectacle "Guinguette Show"

Près de 100 personnes sont venues assister au spectacle organisé par la municipalité ce samedi 7 novembre. Plus qu'un concert, ce fut un véritable spectacle théâtral et burlesque, combinant humour, chant, comédie et musique.

L'énergie et la créativité de Maëlle et Virginie, les deux comédiennes chanteuses, ont plongé le public dans l'univers de leur "Musette Dégivrée".

Avec leurs minois bien sages, Virginie et Maëlle ont offert un spectacle détonnant. Elles ont revisité de façon très originale les grands standards de la chanson française : Brel, Piaf, Fréhel, Bourvil ...

Leur jeu de scène, leur interprétation et leur humour dépoussièrent totalement ces chansons d'antan.

Le public a été unanimement séduit par l'humour, l'interprétation et le dynamisme de ce duo féminin.



Dimanche 20 décembre, 54 exposants se sont installés dans les trois salles mises à disposition par la municipalité.

C'est un déballage en tous genres dès sept heures du matin afin que tout soit prêt à neuf heures pour l'ouverture au public.

Il y en avait pour tous les goûts et toutes les bourses. Des objets de décoration, bougies, bijoux, santons, boules de Noël, timbres, meubles, poêles, fleurs, cuirs, tricot et même un tourneur qui fabrique sur place des stylos en bois ou en résine.

Les amateurs de bonne chère n'étaient pas en reste. Nous avons pu trouver des escargots venant de Mars (commune d'Ardèche), des pains d'épices, des jus de fruits, des conserves maison, du fromage, du saucisson, du foie gras, des grands vins, des crêpes, etc.....



Le pâtissier du "Criollo", Cyril Gerenton, est même venu fabriquer sur place des chocolats et des gâteaux, ce qui parfumait agréablement la salle polyvalente.

Il y a eu foule toute la journée.

Le Père Noël était aussi de la partie. Les enfants étaient ravis de s'asseoir sur ses genoux afin d'être pris en photo. Il a reçu une multitude de commandes et de nombreuses confidences...



Cette année, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la commune ont tenu une buvette toute la journée, dont les bénéfices ont été reversés en totalité au profit des œuvres sociales. Ils ne se sont pas dévoués inutilement, la buvette a connu un fort succès.

Les classards ont également participé à cette manifestation en tenant un stand de crêpes et de gaufres.



Rendez-vous donc l'année prochaine pour un marché de Noël toujours aussi haut en couleur.....!!!

Bel investissement associatif pour l'A.F.M.

Ce Téléthon 2015 étant programmé avec un peu d'avance sur la date officielle en raison des élections régionales, et malgré les terribles événements qui ont frappé la capitale la veille, les saint-justaires sont restés fidèles à ce grand moment de solidarité, soudés et déterminés à faire triompher l'amitié et la générosité.

Les diverses animations organisées par les associations ont débuté le vendredi avec la Banda et la Batterie-Fanfare Velay Synergie, le Tennis de Table, le Tir à l'arc et la marche des enfants de l'école de Malmont.

Le samedi matin, le soleil avait choisi d'accompagner les marcheurs de jour. Les plus courageux, qui ont opté pour la marche nocturne, ont eu droit à un bon vin chaud. Au total, ce fut 170 personnes qui ont participé à cette activité sportive.

Cette journée s'est déroulée dans une bonne ambiance, avec la participation de l'Etoile Gymnique pour un parcours sportif, du Club Toujours Jeune qui proposait une partie de cartes et du Théâtre Just pour le Plaisir avec une représentation sympathique.

D'autres associations ont participé au Téléthon à une date différée, comme tous, ils ont donné de leur temps pour cette belle et noble cause : Tout Terrain 43, la Boule Amicale et Timothé Petit Cœur.

Au cours du repas, chacun avait une pensée toute particulière pour cette terrible journée du vendredi 13 novembre, et après un hommage du Maire aux victimes du terrorisme, une minute de silence a été observée en témoignage de soutien pour leurs familles.

La bonne odeur du jambon au foin à la sauce madère, préparé par les intendants assidus de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, nous a rappelé que la vie doit continuer en toutes circonstances. Ce repas, réunissant près de 300 participants, a su une nouvelle fois fédérer la population saint-justaire et les communes alentours.

Le groupe Western Troup 43, a accompagné le repas en musique et a dansé une grande partie de la soirée au rythme des musiques country, pour le plus grand plaisir des convives.

Un grand merci à tous pour votre participation, les bénévoles et les élus qui ont assuré les permanences d'inscriptions pour les marches, la vente des tickets de repas et de tombola, qui ont servi à la buvette ou pour les repas, qui ont mis en place ou rangé le matériel, etc.

Cette année encore, la population a répondu présente pour cette grande cause nationale, merci pour cette élan de générosité, nous allons pouvoir aider la recherche et apporter notre contribution à l'Association Française contre les Myopathies (A.F.M.), à hauteur de 6187, 53 euros, une "somme remarquable" selon Jean-Guy Andréoletti, coordonnateur départemental du Téléthon, un résultat en hausse par rapport à 2014 et largement supérieur à la moyenne nationale.



Fabrice Peyrard, un bénévole parmi d'autres, préposé au désossage des jambons



Ecole Publique « La Communale »



Un projet pour l'environnement - Les CE2 de la Communale & Gilles Elkaim

Nous sommes les élèves de CE2 de l'école publique de Saint Just Malmont. Cette année les deux classes travaillent sur l'explorateur français Gilles Elkaim, avec la maîtresse Coralie.

Notre point de départ est d'apprendre à connaître Gilles Elkaim. Pour cela, nous avons lu des extraits de son livre "Arktika, quatre ans d'odyssée sur la banquise". Ses aventures se sont déroulées dans l'Arctique eurasiatique. Il avait déjà beaucoup voyagé et il est maintenant très connu.

Gilles va faire une nouvelle expédition Arktika 2. Cette aventure commencera en septembre 2016. Il partira en bateau avec son épouse Alexia et ses sept chiens d'expédition. Le bateau se laissera emprisonner par la glace, pour dériver à proximité du pôle nord.

Il terminera son voyage en chien de traîneau. Nous avons commencé à étudier les préparatifs "d'Arktika 2.0".

Gilles a décidé de partir en expédition pour sensibiliser les gens à la sauvegarde de la banquise. Nous, nous voulons aussi sensibiliser les personnes pour aider la planète Terre. Nous avons choisi de participer à un concours pour protéger les abeilles.

A bientôt pour de nouvelles aventures avec Gilles Elkaim ou avec nos amies les abeilles.

Rejoignez-nous sur le site de l'école publique : <http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/0430546K/20026--0430546K.htm>

Article écrit à 22 mains par les élèves de CE2 : Jules, Mathys, Loane, Lilou, Elaïa, Eléa, Lina, Sya, Kylian, Ténéais, Eloïse, Léo, Laura, Noah, Léandre, Noélie, Jade, Benjamin, Pierre, Jeanne, Nathan, Arthur.

Les inscriptions à l'école publique " La Communale " sont ouvertes

Les parents des enfants nés en 2014 ou avant peuvent prendre contact avec Willy Berthasson, directeur, concernant l'inscription à l'école publique pour l'année scolaire 2016-2017.

Tous les enfants nés en 2013 seront admis dès le 1^{er} septembre 2016. En ce qui concerne les enfants de 2014, ils doivent être nés avant le 1^{er} septembre. Un projet d'accueil des deux ans définit les conditions d'accueil de ces futurs élèves afin que leur première expérience de l'école soit la plus réussie et la plus épanouissante.

Une journée portes-ouvertes sera organisée le samedi 26 mars, mais vous pouvez d'ores et déjà joindre le directeur pour un premier contact. Vous pouvez également vous rendre sur le site internet de l'école <http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/0430546K/8524-accueil-0430546K.htm>.

Tél. : 04 77 79 12 16 (possibilité de laisser un message) - Mail : ec43.pub.stjustmalmont.elem@ac-clermont.fr

Education Physique et Sportive (E.P.S.)

Tout au long de la scolarité, l'enseignement de l'éducation physique et sportive tient une place importante. Vecteur d'apprentissages moteurs mais aussi psychologiques et sociaux, la pratique d'une activité physique régulière et encadrée fait partie intégrante de l'éducation d'un enfant.

Ainsi, dès la toute petite section, les élèves se rendent quotidiennement dans la salle de motricité pour développer les conduites motrices de bases. Tout au long de la scolarité maternelle, le développement moteur est central et présent dans tous les domaines d'apprentissage.

A l'école élémentaire, les jeux à règles prennent une place importante, mais les activités d'expression (danse, cirque, acrosport...) sont également présentes dans les programmations. Au fil de la scolarité, la présence de pratiques sportives (basket, rugby, judo...) prend une place plus importante, mais les objectifs de l'école (vivre ensemble, solidarité, respect des règles) tiennent toujours une place essentielle dans les apprentissages.



L'apprentissage de la natation est aussi un passage obligé de l'E.P.S. à l'école primaire. Au cours de leur scolarité, les élèves participent à trois cycles de dix séances qui les conduisent à la maîtrise du palier 2 du savoir nager.

Enfin, les sorties scolaires et classes nature sont souvent l'occasion de découvrir des activités de pleine nature (escalade, ski, course d'orientation...) qu'il est plus difficile de pratiquer sur place.

Ecole Privée « Don Bosco »

Cross et cinéma, sport et culture pour les élèves de l'école Don Bosco

Les élèves de CM1 et CM2 ont participé activement au Cross organisé par leur collège de réseau, le collège Jeanne d'Arc de Saint-Didier-en-Velay. Un grand bravo à tous, le challenge a été tenu !



Nous félicitons tout particulièrement Eve Carrot (1^{ère} des filles CM2), Faustine Cheynet (5^{ème} chez les filles de CM1) et Clément Carton (5^{ème} chez les garçons CM1).



L'après-midi, les élèves de CP, CE1 et CE2 les ont rejoints au cinéma de Saint-Didier-en-Velay pour découvrir le film "Le petit prince" : une histoire mondialement connue, des rêves et des émotions plein les yeux. "C'était magnifique" se sont exclamés certains petits spectateurs à la sortie !

Cet événement fait partie du projet de l'école de l'année sur le cinéma.

L'école Don Bosco et la semaine du goût

Cette année, en lien avec la découverte du livre "Charlie et la chocolaterie", ainsi que du film réalisé par Tim Burton, nous avons proposé aux élèves du cycle 3 de mettre le goût à l'honneur en faisant travailler leurs papilles.

Sur deux matinées, il s'agissait de deviner, à l'aveugle, le goût du chocolat : noir intense, blanc, au citron, à la framboise, à la noix de coco et au caramel beurre salé. Pas si facile !



Les élèves ont également visionné une vidéo sur la fabrication du chocolat, étudié le climat dans lequel poussent les cacaoyers, analysé un texte en lecture sur le même sujet, et appris "La chanson chocolat"...

Un projet bien alléchant et délicieux !

Après-midi récréatif à la maison de retraite

Les élèves de CE2 se sont rendus à la maison de retraite où ils étaient très attendus.

En effet, ils ont passé l'après-midi à partager des jeux avec leurs aînés : chevaux, jeu de l'oie, puzzles et autres triominos au programme. Cela a été l'occasion pour les plus jeunes de découvrir (ou redécouvrir) les jeux traditionnels de leurs parents et grands-parents, et pour les papas et mamies de découvrir eux aussi les nouveautés de nos plus jeunes.

Beau moment qui s'est terminé par un goûter offert par la maison de retraite. Ce temps de partage sera renouvelé dans l'année, pour le plus grand plaisir de tous.



Instaurer un temps d'échanges sur la tolérance, le respect et le handicap



Chaque année depuis 2004, la dictée d'ELA marque le lancement officiel de la campagne nationale "Mets tes baskets et bats la maladie à l'école". Pour l'édition 2015, l'écrivain Amélie Nothomb a été choisie pour écrire le texte de la dictée.

Loin d'être une dictée ordinaire, l'objectif est de créer des moments forts d'échanges et de discussions sur la maladie, le respect, la solidarité et le handicap. Avant de faire la

dictée, nous avons diffusé la vidéo d'ELA afin de sensibiliser les élèves au combat de l'association.

Après la dictée, les élèves sont devenus acteurs en participant à "Mets tes baskets et bats la maladie" sous la forme d'une course, chacun s'investissant et donnant de son énergie pour ceux qui ne peuvent pas courir ! Nous sommes allés au gymnase et avons couru avec beaucoup d'ardeur en pensant aux enfants malades. Enfin, chacun a apporté, selon son bon vouloir, 1 euro ou même plus pour offrir à l'association.

Merci à tous pour cette participation.

Echange régional et européen à l'école Don Bosco

Les élèves des classes de CM ont confectionné des décorations, des cartes de vœux et ont rédigé un set d'informations sur leurs coutumes, leur pays, leur région... afin de les envoyer dans différentes écoles européennes et françaises, en Roumanie, en Belgique, au Pays de Galles, en Ecosse, en Irlande, en Espagne, au Portugal, en Pologne, en Italie, à Malte, en Grèce, en Allemagne, au Danemark, en République Tchèque et en Croatie.

Côté français, les échanges ont eu lieu avec une école à Malzéville en Lorraine et une autre à Gouesnach en Bretagne. Les élèves en ont profité pour établir la carte d'identité des trente villes destinataires, carte enrichie par la suite avec les informations envoyées par leurs camarades européens, lorrains et bretons.

Lors de la présentation des villes en classe, un film a été réalisé dans le cadre du projet d'école sur le cinéma.

Les CM1 ont ensuite soigneusement préparé les enveloppes, puis un petit groupe d'élèves des deux classes est allé à la poste de la commune.

En retour, les enfants ont également reçu une décoration confectionnée par chaque école partenaire. Le sapin est donc venu s'étoffer de trente décorations venues d'endroits très différents !

Cette expérience culturelle, riche en communication, a permis d'approfondir de nombreux apprentissages dans les diverses disciplines du programme de CM. Les enfants ont beaucoup apprécié !



Restaurant Scolaire Municipal

Repas de Noël

Attendu de longue date par les enfants, le repas de Noël a une fois de plus attiré une grande foule jeudi 17 décembre. 8 enfants à la crèche, 40 à Malmont et 336 à Saint-Just étaient inscrits pour le plus important repas de l'année.

Auparavant, les enfants de l'accueil de loisirs Pierre Royon avaient décoré les salles de restauration. Parents, enseignants, personnel communal, élus : une soixantaine d'adultes ont accompagné les "convives en culottes courtes" pour l'encadrement et le bon fonctionnement du service.



Le chef-cuisinier, Olivier Leleu, secondé par Lucienne Colomb, a mis les bouchées doubles pour préparer ce repas de fêtes.

Après l'incontournable cocktail de Noël au jus de fruits, les enfants ont dégusté une terrine de mousse de canard en entrée, suivie d'un filet de poulet en sauce accompagné de pommes dauphines et de haricots verts.

La suite du menu était composée d'un fromage blanc, avant la traditionnelle bûche pâtissière maison au chocolat.

La douceur des températures n'a pas empêché le Père-Noël de faire son apparition au cours du repas. Il a ravi les enfants en reprenant en chœur avec eux la célèbre chanson interprétée par Tino Rossi, alors que d'autres lui rappelaient leur liste de cadeaux à déposer au pied du sapin. Après une séance photos improvisée, les enfants ont reçu papillotes et clémentines avant de reprendre le chemin de l'école.



Dans le cadre de l'organisation de ce repas, la municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont apporté leur contribution pour que cette fête soit encore cette année une belle réussite.

Investissements au restaurant scolaire

Remplacement du matériel existant ou nouveaux investissements nécessaires pour répondre à la hausse de fréquentation ou aux mises aux normes, le renouvellement du mobilier et du matériel professionnel de cuisine s'est poursuivi au cours de l'année 2015.

Tout en tenant compte des contraintes budgétaires, la municipalité essaie de répondre aux attentes du chef cuisinier Olivier Leleu pour le bon fonctionnement du service. En plus de la vaisselle de table ou de la platerie de service, une trancheuse à jambon et un réfrigérateur ont été acquis dernièrement.



Accueil au Restaurant Scolaire

La municipalité a constaté que le service de restauration scolaire avait subi une forte augmentation de la fréquentation depuis la dernière rentrée scolaire. Afin d'apporter le maximum d'informations aux familles et ceci dans la plus grande transparence, une note a été envoyée par messagerie électronique le 12 novembre dernier.

Envoyé : jeudi 12 novembre 2015 08:52
 Objet : INFORMATION IMPORTANTE RESTAURANT SCOLAIRE
 Importance : Haute

Madame, Monsieur,

La démarche de qualité entreprise par la collectivité depuis plusieurs années au restaurant scolaire municipal, conjuguée à un prix de repas très compétitif, a entraîné une augmentation constante de la fréquentation du service pour atteindre aujourd'hui un effectif moyen de 235 enfants par jour contre 140 en 2011.

Au regard de la capacité d'accueil, de l'encadrement et des moyens techniques disponibles, la municipalité ne peut que constater une saturation de ce service.

Afin de contenir cette hausse d'effectif et de maintenir un service de qualité, les élus souhaitent, par ce communiqué, sensibiliser les familles sur l'essence même de ce service, à savoir **APPORTER UN REPAS DE QUALITÉ ET ÉQUILIBRÉ AUX ENFANTS QUI N'ONT PAS LA POSSIBILITÉ DE POUVOIR SE RESTAURER À LA MAISON.**

Or, il s'avère qu'un nombre important d'enfants, dont l'un des deux parents ne travaille pas pendant la pause méridienne, fréquentent tout de même le restaurant scolaire. Nous vous demandons donc d'être vigilant sur l'obligation ou non d'inscrire votre enfant au restaurant scolaire. Une augmentation supplémentaire de repas pris au restaurant scolaire nous contraindrait à revoir notre politique tarifaire puisque chaque repas n'est facturé que 3,25 € pour les enfants saint-justaires et 4,70 € pour les extérieurs, induisant une prise en charge d'un déficit annuel de l'ordre de 90 000 € par la collectivité. Enfin, cette évolution nette de fréquentation n'est plus compatible avec notre priorité initiale de qualité de service.

Nous comptons sur votre collaboration et votre sens des responsabilités afin que nous garantissions, ensemble, la pérennité du service tant au niveau de la qualité que du prix.

Le Maire
Frédéric GIRODET



Le Très Haut Débit : c'est parti !

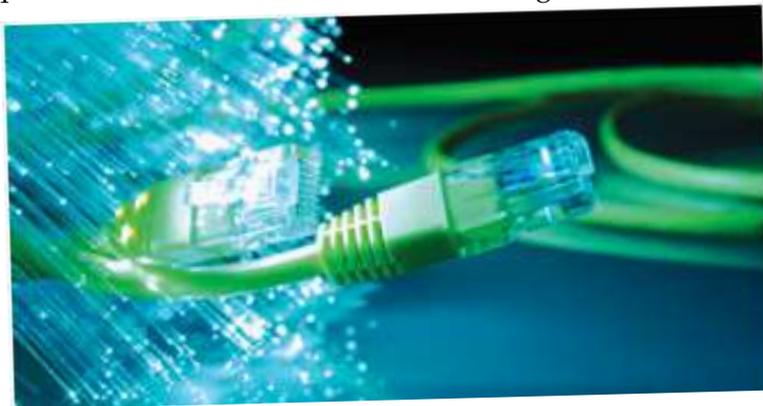
Du Haut-Débit vers le Très Haut Débit

Depuis deux ans, les Saint-Justaires peuvent accéder, par le réseau cuivre, à l'offre par ADSL/ADSL 2+ du Téléphone + Internet + T.V.

En parallèle, depuis quelques années, la Région Auvergne s'est engagée dans le programme national de déploiement du Très Haut Débit (THD) qui prévoit qu'en 2025 l'ensemble du territoire soit éligible.

La fibre optique : 100 Mb/s bientôt pour tous

La meilleure technologie retenue est le FTTH (de l'anglais *Fiber To The Home*, qui signifie littéralement en français : *fibre optique jusqu'au domicile*). Cette technologie permet de nouveaux services pour les particuliers, mais aussi pour les professionnels : éducation, formation, santé, e-administration, et pour mettre en place la Fibre Optique (F.O.), la Région Auvergne a signé un partenariat avec l'opérateur Orange, le 16 juillet 2013.



Les possibilités offertes par la Fibre Optique :

- Accès ultra-rapides à internet.
- Téléchargements, jeux en ligne plus rapides.
- Multi-programme sur multi-écrans TV HD en réception simultanée.
- Meilleur accès aux services VOD (Vidéo à la Demande) et télévision de rattrapage (Replay).
- Développement de nouveaux services : e-santé, e-éducation, e-formation, ...

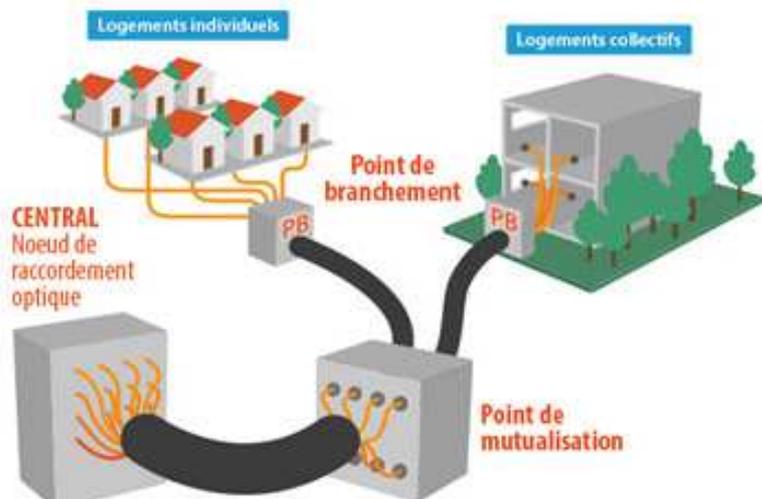


Depuis quelques mois, vous pouvez voir les équipes de terrain qui s'activent à l'installation de la Fibre Optique sur la commune.



Un travail remarquable est réalisé pour déployer la fibre, parfois tard le soir et durant les week-ends. C'est l'entreprise Sogetrel qui s'est vu confier cette mission par l'équipe régionale Auvergne Très Haut Débit (ATHD).

Le principe



Où en sommes-nous ?

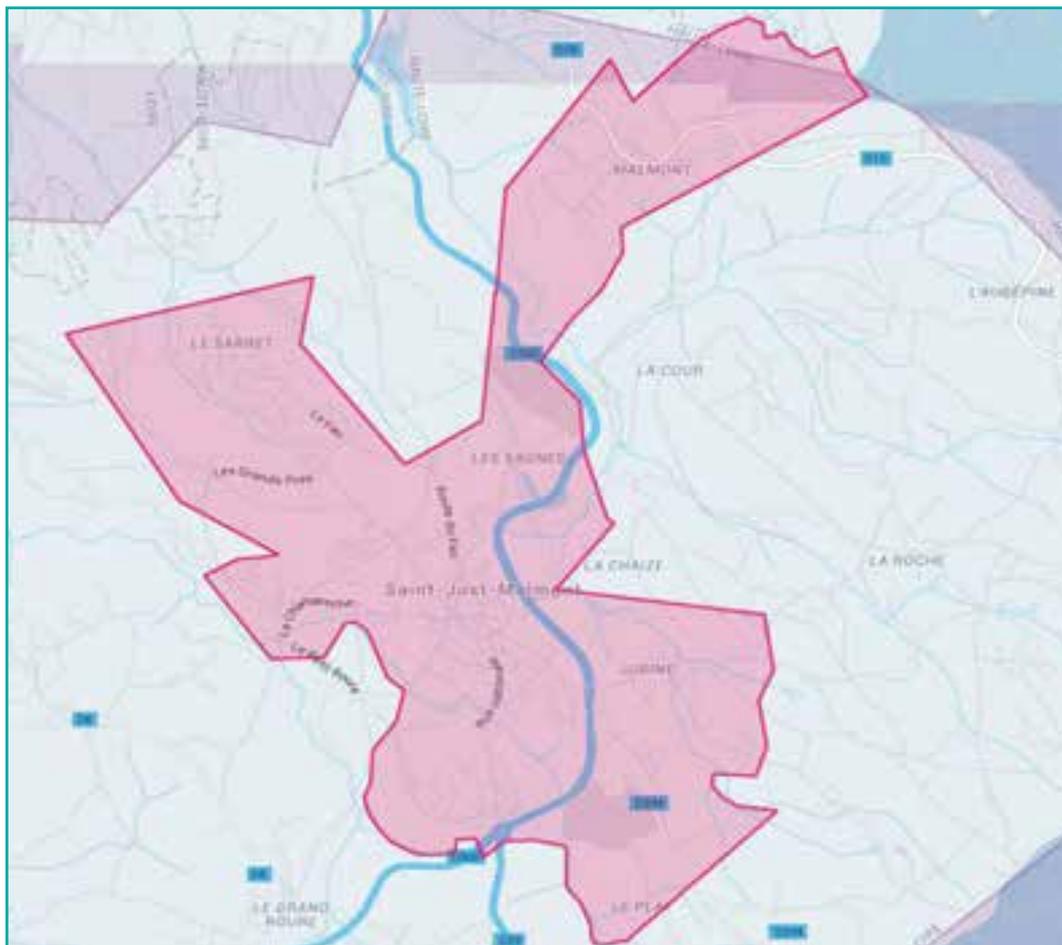
Notre commune est inscrite dans la phase 1 (2013-2017) du plan de déploiement, les délais annoncés sont tenus, à savoir fin juillet 2016.



Cinq armoires de rue, qui permettent chacune de desservir 360 logements, ont été implantées sur la commune (Route de Jonzieux, Rue du Bas-Vernay, Rue Nationale, Route du Fau et Route de la Chamarèche).

La Fibre Optique

La carte de déploiement pour notre commune telle que prévue, avec une échéance à la fin du 1er semestre 2016



Des aménagements techniques (enfouissements, extensions,...) sont demandés régulièrement pour adapter les travaux d'installation à la réalité du terrain. Dans ce cadre, la commune est consultée à l'avancement du projet pour tout ce qui concerne les travaux exécutés sur le domaine public.

Le plan d'exécution est sous l'entière responsabilité d'Auvergne Très Haut Débit (ATHD), donneur d'ordre qui finance ce déploiement.



Que va-t-il se passer maintenant ?

Pour les habitations ou bâtiments collectifs, le propriétaire ou syndic, a ou va recevoir un dossier de convention pour l'installation de coffrets de distribution.

Important : Si en tant que propriétaire ou président de syndic, vous recevez ce type de demande, ou un appel du technicien Monsieur Gauthier (Sogetrel), c'est pour bénéficier gratuitement de cette possibilité de raccordement.

Ce n'est pas de la publicité comme nous pouvons en recevoir fréquemment. Merci d'accorder le meilleur accueil à Monsieur Gauthier, et de répondre en retournant dans les meilleurs délais, la convention qui vous est proposée.

Aujourd'hui, ces installations techniques qui nécessitent des opérations de génie civil, sont prises en charge par la région ; demain, pour ceux qui n'auraient pas accepté ces installations, elles pourraient être payantes.

Ensuite, lorsque votre ligne téléphonique sera éligible (vous pouvez vérifier cela sur le site internet ATHD <http://www.auvergnetreshautdebit.fr/reseau-et-couvertureleligibilite-de-votre-ligne/>), vous pourrez prendre contact avec votre opérateur, Fournisseur d'Accès à Internet (FAI), qui conviendra d'un rendez-vous avec un de ses techniciens pour l'installation de la fibre jusqu'à votre domicile.

Orange va commencer dès ce mois de janvier à développer ses offres commerciales d'abonnement. Les offres commerciales de chaque fournisseur (FAI) qui souhaite proposer des raccordements à ses clients, suivront, avec un coût de raccordement de 150 € maximum pour l'installation de la prise au domicile.

Personnel Communal

Une retraite bien méritée

Le réveil a sonné pour la dernière fois le vendredi 11 décembre pour Gisèle Paulet.

Entrée dans la collectivité en 1987, Gisèle a vu passer des centaines d'enfants dans nos écoles.

Elle a été appréciée de tous, bien entendu des enfants, des enseignants, mais également des parents et de toute la collectivité, élus et collègues, qui se sont joints nombreux à l'occasion de son pot de départ.

Son sourire et son caractère "bien trempé" ont toujours permis d'aller de l'avant dans cette mission d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) qui lui était confiée.

Nous lui souhaitons tous une agréable retraite, active et heureuse, auprès de sa famille, enfants et petits enfants, et de ses amis.



Mise au point

Afin de répondre à une demande d'emplacement commercial en centre-bourg, la municipalité a proposé à une commerçante d'occuper provisoirement une partie de l'ancienne caserne des pompiers.

Le local, propriété de la commune, a été loué en l'état pour une période de six mois par le biais d'un bail précaire renouvelable, pour un montant de 150 € mensuels. Au terme des six mois, un nouveau bail, tenant compte de la hausse des coûts d'énergie générée par cette activité, a été proposé à la commerçante, pour un loyer, toutes charges comprises, de 341 € mensuels.

Depuis, des rumeurs insistantes, faisant état de la volonté de la municipalité de vouloir "pousser vers la sortie" cette commerçante, ont été véhiculées. Il n'en est rien, la municipalité a simplement répercuté les frais d'énergie sur le loyer, étant entendu que ces charges ne devaient pas être supportées par la collectivité, et donc par les saint-justaires.

Dans cette affaire, la municipalité a souhaité apporter une solution à une jeune créatrice d'entreprise, avec des conditions décidées en toute transparence au Conseil Municipal et acceptées par l'occupant.

Travaux



Afin de faciliter l'entretien et d'apporter une touche colorée et végétale, les agents des espaces verts ont mis en place un géotextile en contrebas de la zone de stationnement et ont planté une série de végétaux.

Ensuite, d'autres agents des services techniques ont réalisé un parcours sportif répondant aux normes en vigueur, afin de faire bénéficier nos sapeurs-pompiers volontaires d'une aire adaptée à la pratique du sport à proximité de la caserne.

Des opérations de décapage de la terre végétale et de terrassement se sont avérées nécessaires, puis plusieurs couches d'enrochement avec des granulométries différentes ont été mises en place et compactées.



Des travaux de consolidation du chemin rural situé entre le Petit Roure et le Grand Roure, au niveau de la Gampille, ont été conduits afin de sécuriser ce lieu très prisé des marcheurs.



Les cinq nouveaux abris conteneurs prévus en 2015 ont été réalisés par les agents au Combau, à Larzelier, Rue du Stade, Rue de Firminy et Route de Jonzieux.

Sur la Route de Jonzieux, la présence de nombreux logements collectifs requiert des équipements supplémentaires afin d'éviter la concentration de conteneurs sur un seul emplacement. Cette situation génère en effet des nuisances olfactives l'été, mais favorise également le dépôt à même le sol d'encombrants par des habitants peu scrupuleux.

Si un certain nombre de travaux sont immédiatement très visibles, d'autres, très consommateurs en termes de temps et de main d'oeuvre ne sont pas toujours très exposés, comme par exemple la mise en route de toutes les installations de chauffage ou l'entretien de la station d'épuration de Malmont. Les visites périodiques de vérifications des extincteurs, des installations électriques et autres installations de désenfumage, ou le déplacement de nombreux matériels pour soutenir l'organisation des manifestations associatives font également partie des nombreuses tâches des agents.



Les travaux saisonniers récurrents sont aussi de mise avec la pose des illuminations, du sapin de Noël, la propreté des rues ou l'entretien des espaces verts, avec notamment cette année la taille de nombreux arbres.



Le programme de numérotation des rues concernait cette année le secteur de la Chamarèche et celui de l'école "La Communale".

L'installation de panneaux de rue, ainsi que des numéros est en cours, celle-ci avait pris du retard face aux nombreuses tâches d'entretien confiées aux services techniques communaux dont le nombre d'agents reste stable, malgré la gestion de nouveaux équipements et l'attention à apporter à des normes de plus en plus complexes.

Les agents communaux, qui avaient préalablement aménagé les abords de l'école élémentaire, ont procédé cet automne à la plantation de végétaux, apportant ainsi une touche finale à l'achèvement du chantier de l'école élémentaire publique.



Travaux (suite)

Une visite, effectuée par des experts forestiers le 21 décembre 2015 sur l'ensemble arboré qui borde l'ancien stade de la commune, a conclu que l'implantation des arbres leur confère un avenir limité dans la configuration actuelle des lieux.

Du fait d'une exposition à la lumière, ces arbres ont développé de fortes branches qui atteignent et débordent l'éclairage du stade et surplombent nécessairement les propriétés voisines. De plus, ces arbres, plantés très près de ces propriétés, ont un faible enracinement et menacent les murs de celles-ci.



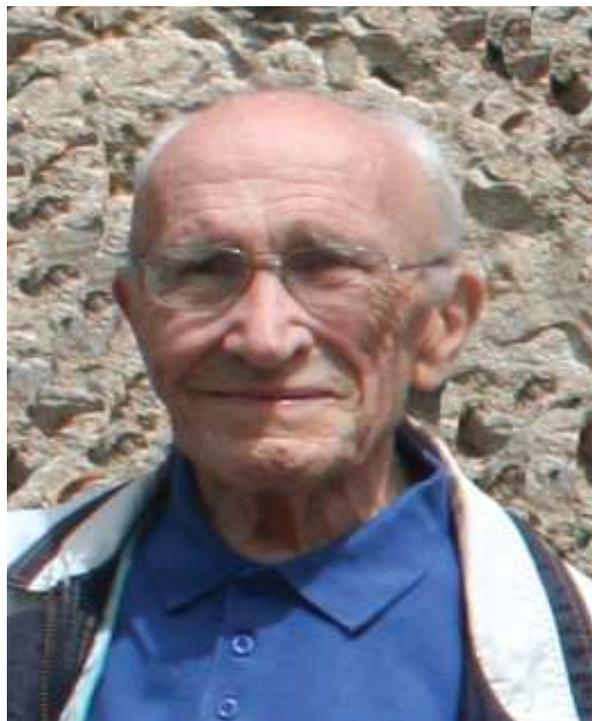
Côté rue, ces arbres trop proches d'une ligne électrique nécessiteraient au minimum un élagage des branches autour de la ligne, ce qui reviendrait à rehausser la couronne de ces arbres, et leur faire perdre ainsi grandement leur intérêt d'arbre de haie.

Les opérations d'étêtage et d'ébranchage qui avaient été entreprises auront très certainement des conséquences également à moyen terme (à l'échelle de la dizaine d'années) qui feront que les arbres seront aussi plus fragilisés (risque de chute en cas de grands vents).

L'abattage et éventuellement le remplacement de ces arbres sont donc envisagés à peu de frais grâce à la valorisation du bois récupéré qui atteint bientôt les limites de ce qui est commercialisable.

Hommage

Le Frère Georges nous a quitté



Né en 1929 à Lanarce en Haute Ardèche dans une famille de paysans, Georges Gleyze prononçait ses vœux de frère du Sacré Coeur en 1947, à l'âge de 18 ans.

Il arrive à Saint-Just-Malmont en septembre 1952 pour enseigner à l'école privée dont il devient le directeur en 1957. Il y exercera cette fonction pendant près de quarante ans.

Durant toutes ces années, il se met également au service de la communauté catholique, en tant que secrétaire de l'OGEC.

Il accompagnait également les offices religieux et la chorale à l'orgue. De plus, il réalisait des peintures et des décorations pour la paroisse et les écoles, donnait des cours de catéchèse et animait des ateliers et aides aux devoirs.

Sportif, musicien, peintre, jardinier, il trouvait encore le temps de s'occuper des gens du voyage.

Personnalité discrète, gentille, dévouée, humble et disponible, il a su être, jusqu'au bout, à l'écoute des saint-justaires, parents, enseignants et élèves pendant soixante-trois ans.

La plupart des constructions, aménagements extérieurs ou utilisation du sol sont soumis à autorisations auxquelles correspondent différents types de demandes :

1) Constructions neuves : maisons individuelles, abri de jardin, remises, garages, hangars, abris pour voitures...

- inférieur à 5 m² de surface de plancher (SP) et d'emprise au sol (ES) : **aucune démarche**
- de 5 à 20 m² de SP ou ES : **déclaration préalable**
- plus de 20 m² de SP ou ES : **permis de construire**

2) Travaux sur constructions existantes

- travaux modifiant l'aspect extérieur : ravalement, peinture de façade, création d'ouverture, changement de toiture, de velux, de panneaux photovoltaïques, de balcons sans changement de destination... : **déclaration préalable**

- travaux sur construction existante ayant pour effet la création de SP ou ES en zone U et AU indiquée du Plan Local d'Urbanisme :

- inférieure à 40 m² : **déclaration préalable, sauf si l'extension envisagée a pour effet de porter la surface de plancher de la construction (existant + création) à plus de 170 m², un permis de construire et le recours à un architecte sont obligatoires.**
- supérieure à 40 m² : **permis de construire, si la surface de plancher est supérieur à 170 m², le recours à un architecte est obligatoire.**

3) Autres constructions ou aménagements

- murs de clôtures, portails d'entrée : **déclaration préalable**
- piscines : 1) bassin inférieur à 10 m² : **aucune**
2) de 10 m² à 100 m² : **déclaration préalable**
3) supérieur à 100 m² : **permis de construire**

4) Affouillement ou remblaiement

- moins de 2 m de haut et moins de 100 m² : **aucune**
- plus de 2 m de haut et plus de 100 m² : **déclaration préalable**
- plus de 2 m de haut et plus de 2 ha : **permis d'aménager**

5) Droit des sols :

- Certificat d'urbanisme informatif : pour connaître les règles d'urbanisme applicables sur un terrain (exigé en cas de vente).
- Certificat d'urbanisme opérationnel : permet de savoir si une opération projetée est réalisable (division de propriété, lotissement, projet d'une ou plusieurs constructions).

Cette liste reprend les cas les plus généraux d'urbanisme et n'est pas limitative. Pour plus de détails et pour certaines opérations plus spécifiques (lotissement, immeuble collectif, installations agricoles, changement de destination, réglementation thermique...), et aussi concernant le règlement applicable sur la zone du Plan Local d'Urbanisme où est situé votre terrain, vous pouvez vous adresser au service de la mairie en charge de l'urbanisme ou à l'adjoint à l'urbanisme.

Quelques définitions

- Surface de plancher (SP) : somme de toutes les surfaces de planchers closes et couvertes d'une hauteur supérieure à 1,80 m, mesurée à l'intérieur des murs.
- Emprise au sol (ES) : surface bâtie au sol.



Anciens Combattants et Veuves A.C.P.G./C.A.T.M./A.F.N.

46 adhérents de l'association ont profité d'une journée ensoleillée en ce début d'automne pour s'offrir un moment de détente en Drôme provençale.

Au cours de la matinée, ils ont pu découvrir les secrets de fabrication du savon dans une savonnerie à Nyons et se laisser tenter par les parfums des produits et huiles essentielles. Puis, entre vignes et oliviers, une visite chez un vigneron a permis de se rendre compte des bienfaits d'une agriculture biologique, avec une dégustation de divers vins AOP Côtes du Rhône dans une cave ancestrale où les produits de l'olivier étaient aussi mis en valeur.

Ensuite, c'est dans le cadre exceptionnel d'un ancien prieuré, face au Mont Ventoux, que le groupe a dégusté le menu provençal, avec ses terrines artisanales et sa mitonnade de veau aux accents de Provence.



Puis, l'après-midi, dans le Comptoir de Mathilde, à Tulette, une dernière visite guidée a permis de découvrir tous les secrets de la culture et de la récolte du cacao et les différentes étapes de fabrication du chocolat, celle-ci a suscité chez certains quelques tentations pour cette gourmandise.

Cette excursion d'une journée se terminait à la Maison du Combattant pour le casse croûte du soir, offert par les autocars Jaccon, dans une atmosphère conviviale, à la grande satisfaction du président et de son équipe.

Samedi 3 octobre, le bureau de l'association a voulu renouer avec une vieille tradition en invitant les adhérents à partager un méchoui à la salle polyvalente.

Dès l'aurore, l'équipe de cuisson, avec Paul, François, Antoine, et bien sûr le président Dominique, a fait chauffer la braise et fait tourner la broche, pour une préparation idéale à l'arrivée des 80 convives.



Le président affichait son plaisir d'accueillir une si grande assistance, installée autour des tables bien décorées, avec la présence remarquée de Jean Beneyton, Ancien Combattant Prisonnier de Guerre, mais aussi de Pierre Archer, vice-président départemental des anciens combattants. M. Le Maire était également présent, accompagné d'Odile Pradier, 1ère adjointe et aussi membre du bureau, et de Jacques Rouchon, adjoint. Une importante délégation des AFN Sigolénois avait fait le déplacement pour l'occasion.

Dominique Moreton remerciait toute l'équipe qui a participé à l'organisation du méchoui et saluait les amis AFN de Sainte-Sigolène venus avec leur président, Auguste Bruyère, eux aussi « fervents partisans de la réunification ».

Pierre Archer formulait le souhait d'une réorganisation des anciens combattants, sans esprit de sectarisme, et appelait au rassemblement, à l'exemple du président sigolénois.

Frédéric Girodet appréciait ce message de cohésion et d'unité, félicitant l'équipe organisatrice, relevant l'importance de l'association saint-justaire en Haute-Loire.

Avant de partager le méchoui, accompagné d'un plat au four, M. Le Maire offrait un cadeau souvenir à Jean Beneyton, une superbe photo agrandie de sa décoration du 14 juillet.

L'après-midi se déroulait dans une atmosphère joviale et amicale, avec les prestations des chanteurs habituels ou les tours de danse sur la piste, au rythme proposé par Pierrot, le D.J. du groupe.



Saint-Just-Malmont Basket-Club (S.J.M.B.C.)

La traditionnelle présentation des équipes a rassemblé une fois encore une bonne partie des licenciés du Saint Just Malmont Basket-Club.

Les joueurs des 12 équipes s'étaient rassemblés avant cette grande fête du club pour encourager l'équipe fanion qui rencontrait ce soir-là l'équipe de l'Entente Sportive de Saint-Jean-Le-Vieux (Ain). L'issue du match était en faveur des locaux qui confortaient leur première place au classement provisoire.

Cette soirée permettait aussi de découvrir les nouveaux panneaux, au bord du terrain, de nos partenaires financiers. Parents de joueurs, sympathisants du club de longue date ou simplement désireux de nous accompagner, ces artisans et entrepreneurs nous donnent un coup de pouce et nous permettent de conforter l'avenir du club.



Un grand merci à Fabien Massard (Renov Toit), Cédric Souvignet (CS Auto Concept), Patrice Dubost (Paysagiste), Thierry Desolme (EDT Charpente), Virginie Valette (Auto-école Continuum), Lionel Oniewski (Taxis-Ambulances SJ2M), Didier Reymond (Atout Pare Brise), Recep Simsek (Ets Simsek), Jean-Michel Cordonnier (Carrefour Market) et Patrick Marcucci (Point S). Chacun dans son domaine d'activité reste à votre écoute, n'hésitez-pas à les contacter !!!

L'équipe fanion a été mise à l'honneur par le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Loire (C.D.O.S. 43).

En effet, suite à l'accession en DM1 (la plus haute division départementale) l'an dernier, puis en Championnat Régional cette année, pour la première fois de l'histoire du club, le Comité Départemental de la Haute-Loire a choisi de mettre les Saint-Justaires sur le podium pour les trophées du C.D.O.S....



Quelques dates à marquer dans les agendas : samedi 16 avril soirée repas, samedi 28 mai vente de brioches, kermesse et concours de pétanque, samedi 11 juin assemblée générale.

Chorale Choeur Ouvert

Chanter dans une chorale c'est faire de nos différences une œuvre unique dans un esprit de partage et de convivialité.

Créée il y a une vingtaine d'année par Robert Burdeyron, la chorale Choeur Ouvert est placée sous la direction musicale de Christian Gayton, les choristes sont accompagnés au piano par Pietro Vian.

Son répertoire est particulièrement dédié à la chanson française d'hier et d'aujourd'hui, ainsi qu'au Gospel. Ponctuellement, elle présente, pour le plaisir des petits et des grands, des chants de Noël.

Elle compte actuellement une petite quarantaine de choristes, venus de Saint-Didier-en-Velay et des communes avoisinantes, qui répètent régulièrement tous les mercredis en soirée, en alternance à Saint-Didier-en-Velay et à Saint-Just-Malmont, mais aussi une fois par mois par pupitre (hommes, femmes), le lundi soir à La-Séauve-sur-Semène.

Le recrutement est ouvert et toute nouvelle recrue est la bienvenue, notamment pour les pupitres masculins ténors et basses.

Nul besoin de connaître le solfège et de déchiffrer une partition : des supports d'apprentissage sont mis à disposition des choristes au moyen d'internet ou sur CD.

Par ailleurs, cette saison, des actions de formation à la musique seront mises en place, en particulier pour la pratique du chant choral, et seront ouvertes aux choristes ainsi qu'à toutes personnes intéressées. Ces actions se dérouleront à La-Séauve-sur-Semène, avec la participation d'un intervenant extérieur.

Pour la chorale Choeur Ouvert qui se produit en concert environ cinq à six fois par saison, il est essentiel de partager le plaisir de chanter avec d'autres choeurs, c'est ainsi qu'à chaque concert sont invités une voire deux chorales, et qu'elle répond régulièrement aux invitations des choeurs d'ici ou d'ailleurs, avec chaque fois un plaisir renouvelé.

Notre actualité

La chorale Choeur Ouvert s'est produit dernièrement pour des concerts de Noël, à l'église de Saint-Just-Malmont le samedi 5 décembre, et à l'église de Saint-Ferréol-D'Auroure le samedi 19 décembre.

Dans le cadre du 20ème anniversaire de la chorale Choeur à Coeurs de Beauzac, Choeur Ouvert a participé à un concert regroupant quatre chorales le samedi 12 décembre.

Concerts à venir

La chorale Choeur Ouvert organise un concert, en collaboration avec la chorale de Saint-Pierre-du-Champ, le dimanche 20 mars 2016, à 16H00, à la salle polyvalente de Saint-Just-Malmont, au profit de l'association Retina France qui oeuvre pour la recherche thérapeutique en ophtalmologie.

Le groupe se produira également le samedi 2 avril 2016, à 20H30, au Puy-en-Velay, à l'invitation de la chorale de Taulhac.

N'hésitez plus !!!

Rejoignez-nous !!!

Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse choralestdidier@free.fr, ou par téléphone auprès de Marie-France Livebardon, présidente, au **09 62 21 64 36**, ou de Christian Gayton, chef de choeur au **06 80 75 56 39**.



L'AMAP Just'Bio et le CCFD Terre Solidaire ont lancé le premier Forum des Possibles et des Solidarités.

Ces deux organisations ont très vite été rejointes par de nombreuses associations locales qui ont souhaité faire se rencontrer des personnes qui croient aux mêmes valeurs, oeuvrent dans la même direction pour un monde plus solidaire, plus humain et plus respectueux de l'environnement.



Ce forum, qui a eu lieu en octobre, avait pour ambition de montrer qu'il était possible pour chacun d'entre nous, humblement, d'agir localement, à son niveau, pour un monde plus juste et plus durable.

Cette manifestation a commencé à Aurec-sur-Loire, avec une conférence proposée par François Berne, médecin nutritionniste et président de l'AMAP Just'Bio, sur le thème de l'alimentation, de la santé, de l'agriculture et des circuits courts de distribution.



Une autre conférence traitait des problèmes de souveraineté alimentaire, d'accaparement des terres et de changement climatique dont souffrent les paysans dans divers pays du monde et particulièrement en Afrique. Cette soirée était animée par Florian De Jacquelot, chargé de mission au Sahel pour le CCFD.

La journée du samedi fut un espace de rencontres et d'échanges avec des stands, des ateliers et une table ronde avec la participation de nombreuses associations :

- AMAP Just Bio (Saint-Just-Malmont)
- CCFD-TS (St-Just-Malmont, La-Séauve-sur-Semène, Ste-Sigolène, Monistrol-sur-Loire)
- Aurec-Environnement (Aurec-sur-Loire)
- Artisans du Monde (Le-Puy-en-Velay)
- L'Arbre aux Milles Feuilles (La-Séauve-sur-Semène)
- Convergences (Firminy)
- LACIM (St-Didier-en-Velay, Ste-Sigolène, Monistrol-sur-Loire)
- Les Enfants de Huancayo (Saint-Just-Malmont)
- Secours Catholique (Saint-Just-Malmont)
- Club d'Investisseurs Solidaires Cigale (Monistrol-sur-Loire)
- Jardins de Cocagne (Aurec-sur-Loire)
- Librairie Coopérative L'Hirondaine (Firminy)



Le samedi soir, le forum s'est terminé de manière festive avec un repas, un concert des Cigales Vellaves et un bal trad animé par l'orchestre Crêt de Folk.

Le bilan positif de ce premier forum a montré que de nombreuses initiatives sont menées par les mouvements associatifs et que chacun de nous peut apporter sa pierre pour construire un avenir plus solidaire, porteur d'espoir.

Western à Velay Synergie

Pour respecter l'esprit de partage initié lors de la création de Velay Synergie, la Sainte-Cécile se déroulait cette année à Saint-Romain-Lachalm.

La messe du samedi soir, animée par la batterie-fanfare, fut un grand moment de recueillement, en mémoire des victimes des attentats de Paris et de notre ami "Tino" décédé le 14 juillet dernier (voir la trame N° 33).

Ces thèmes furent largement repris lors des discours des co-présidents de Velay Synergie, de Jean-Michel Poinas, Maire de Saint-Romain-Lachalm, de Frédéric Girodet, Maire de Saint-Just-Malmont et de Robert Oudin, Maire de Dunières, mais également de Jean-Pierre Marcon, Président du Conseil Départemental de la Haute-Loire et d'Olivier Cigolotti, Sénateur de la Haute-Loire, venus apporter leur soutien, et saluer l'amitié et la tolérance de l'association à la cérémonie protocolaire qui se déroulait ensuite à la salle des fêtes.

Ce fut l'occasion de faire apprécier au public les nouveaux morceaux du répertoire de la batterie-fanfare et de remettre un cadeau aux membres du Bon Air de Saint-Romain-Lachalm venus rejoindre la Laborieuse de Dunières, il y a maintenant 20 ans.

Bien entendu cela se terminait par le traditionnel pot de l'amitié, avant de passer à la soirée proprement dite.

Ce fut une soirée festive où se sont retrouvés les musiciens de la batterie-fanfare et de la banda, ainsi que leurs familles autour d'un repas préparé par l'équipe d'intendance, composée d'une dizaine de musiciens et de leurs épouses, qui se sont affairés dès le matin pour faire dorer les cuisses de pintade et le gratin dauphinois dans les cuisines de la salle des fêtes.

Chacun pouvait se déguiser en toute liberté sur le thème du "Western" et la soirée, fort animée, fut l'occasion de resserrer les liens entre musiciens avant de partir à la conquête de l'ouest, puisque cette année les Grands Prix Nationaux de musique se tiendront encore une fois en Bretagne, plus exactement à Bruz, dans la banlieue de Rennes. Une conquête toute pacifique, basée sur le respect et l'amitié, une fête comme sait l'organiser la Fédération Sportive et Culturelle de France (F.S.C.F.).

A défaut d'aller chercher l'or comme les pionniers, nos musiciens se contenteraient d'une place honorable, car les pépites sont rares et il leur faudra beaucoup de patience pour les récolter après les répétitions et les stages auxquels ils se feront un plaisir d'assister.



LACJM (Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde)

A l'initiative de LACJM, qui soutient le projet des "Enfants de Huancayo" au Pérou, une expo-vente de livres d'occasion a été organisée le samedi 31 octobre, à la salle des expositions, pour financer un orphelinat qui héberge des enfants, orphelins de parents décédés du SIDA, et eux-mêmes porteurs du virus VIH.

Cet orphelinat, fondé en 2002, assure la prise en charge totale de ces enfants isolés. Grâce à l'investissement de Mado et Louis Rancon, et de Bernadette Petiot, épaulés par des amis de Saint-Genest-Lerpt et Saint-Victor-sur-Loire, près de 3 000 livres d'occasion ont pu être récupérés et classés pour cette deuxième opération vente à Saint-Just-Malmont.



Les bénévoles de Saint-Just-Malmont et de Saint-Victor-sur-Loire ont organisé la deuxième édition de l'expo-vente de livres d'occasion qui a rapporté plus de 1 300 € au bénéfice des "Enfants de Huancayo".

Les visiteurs qui se sont déplacés tout au long de la journée, ont pu s'attarder autour des nombreuses tables présentant diverses catégories littéraires : des livres et BD pour enfants, livres de l'histoire-géographie régionales, sur les religions ou sur l'histoire naturelle, sur le thème de la cuisine ou du bien-être, et bien sûr des romans et livres de poche, toujours de belle apparence et de qualité. Un éventail de genres littéraires exceptionnel pour satisfaire tous les goûts des passionnés de lecture. Pour une somme modique, chacun a pu acquérir son livre d'intérêt et participer ainsi à une action solidaire.

Outre les opérations "livres d'occasion" à Saint-Just-Malmont et dans le secteur, des manifestations "soirées contes" ou marches sont aussi organisées au profit de ces enfants orphelins, à l'exemple de l'association "Étables solidaires" venue soutenir les populations pauvres du plateau Quechua, à Langui.

Dès à présent, les gens intéressés par cette action solidaire peuvent remettre leurs livres en superflus à Mado et Louis Rancon.

Comité des Fêtes



Cette année, la fête d'hiver "Noël en Folie", qui a eu lieu le 5 décembre dernier, a été une très grande réussite, tant par l'affluence des enfants et des parents que par la grande qualité des animations.

Celle-ci a débuté par un magnifique concert de la chorale intercommunale "Choeur Ouvert", à l'église de Saint-Just-Malmont, qui a fait salle comble.

A 17h30, le traditionnel sapin de Noël de la commune a été allumé sous le décompte des enfants, puis l'arrivée du père Noël a comblé de joie les petits venus nombreux pour le voir.



La Banda Velay Synergie a joué des airs de Noël, tandis que se mettait en place un petit train pour permettre aux petits et grands de faire un tour du centre-bourg.

Un arrêt au musée de la passementerie ouvert pour l'occasion a permis de faire découvrir un savoir-faire ancien.



Tandis que les pâtisseries Frédéric Combier et Cyril Gérenton du Criollo effectuaient une démonstration de pâtisserie, les enfants mettaient en place des lumignons et inscrivait au sol "Joyeux Noël".



Un spectacle de jonglerie enflammé, réalisé par Bastien de la compagnie "Azimute", et la remise des prix pour le concours de façades décorées, dont le lauréat était Jean Defay, terminaient cette manifestation.





Week-end de Pentecôte entre Drôme et Vercors

L'A.S.J.A.C. - Trait d'union entre les agents actifs et retraités

L'Association Saint-Justaire des Agents Communaux (A.S.J.A.C.) est gérée par une équipe de neuf bénévoles, représentant les différents services de la mairie et les retraités.

Ceux-ci œuvrent tout au long de l'année pour organiser des animations afin de permettre à chaque adhérent, son conjoint et ses enfants, de partager des moments conviviaux durant lesquels chacun laisse de côté ses contraintes professionnelles et ses soucis personnels.

Au fil des années, le bureau s'efforce de diversifier les animations.

Pour l'année 2015, une soirée "tartes à gogo" a été proposée en février, au cours de laquelle la trentaine de participants a pu concocter une de ses spécialités, salée ou sucrée.

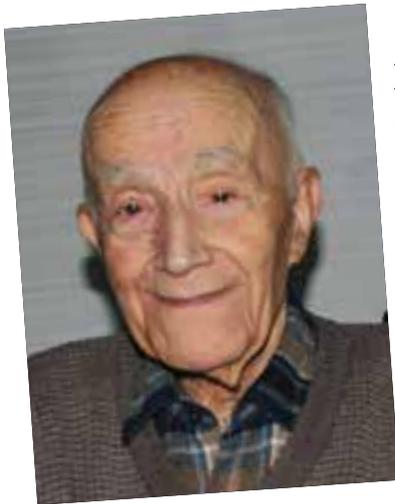
Le traditionnel week-end de Pentecôte a permis à 21 d'entre nous de profiter d'un programme complet sur trois jours, entre Drôme et Vercors, pour un coût modeste.

La période estivale était propice à l'organisation du pique-nique annuel dans un magnifique cadre champêtre de la commune, sous un soleil de plomb, avec la participation de 44 personnes de 5 à 91 ans.

2015 s'est terminée par l'animation phare de l'année qui a rassemblé 71 convives, avec un spectacle musical mené tambour battant par la troupe Comédie Mélodie de Saint-Genest-Malifaux et un succulent repas préparé et servi par l'Auberge de la Sapinière.

Pique-nique en juillet





Marcel Bruyère, ancien secrétaire de mairie

Tout le monde connaît Marcel Bruyère, ancien secrétaire de mairie, qui pratiquait également le football et le vélo.

Il n'hésitait pas, il y a peu de temps encore, à s'élancer sur les routes en direction de Saint Genest Malifaux, Marlhes, le Tracol, St Sauveur en Rue, le Col de la République, St Genest Malifaux puis retour à Saint Just Malmont. C'est une chute qui le fait arrêter en 2013 à l'âge de 88 ans.

Et tout le monde connaît aussi Marcel Bruyère qui a remplacé Joannès Brouillat au secrétariat de mairie en 1972, et est resté dans cette fonction jusqu'en 1987, année de son départ en retraite.

Quel déclic dans votre jeunesse vous a orienté vers un emploi administratif ?

"Originaire d'une famille de passementiers je travaillais chez mon père dans le tissage. Ce n'était pas le grand amour, mon père était sévère, il fallait marcher droit. Alors lorsque Joannès est venu me chercher pour me proposer de travailler en mairie, je n'ai pas hésité à rejoindre l'administration le 15 juillet 1953.

Nommé stagiaire le 1^{er} janvier 1954, juste avant mon mariage, puis aide commis titulaire 5^{ème} échelon agent principal le 1^{er} janvier 1956, j'ai été désigné secrétaire de mairie le 1^{er} octobre 1972 et ai acquis mon dernier échelon le 1^{er} octobre 1983. Je travaillais 39 heures par semaine, participais aux réunions du Conseil Municipal, trois ou quatre par an, et à la commission des finances".

Au cours de votre long parcours professionnel au secrétariat de mairie, quels ont été les souvenirs les plus marquants pour vous ?

"Les meilleurs souvenirs de ma carrière professionnelle furent à la fois l'inauguration de la mairie actuelle en 1983, sous le mandat de Claudius Cheynet, puis l'inauguration du complexe sportif en 1987, sous le mandat de Pierre Royon.

Le pire souvenir fut l'enterrement du petit Jourjon, le seul jeune saint-justaire mort en Algérie. Son père était cultivateur à Bafoy. Nous avons fait une cérémonie très émouvante dans la cour de la mairie⁽¹⁾".

⁽¹⁾La mairie de l'époque se trouvait dans le bâtiment de l'ancienne école publique vers l'église

Avez-vous ressenti l'évolution des tâches qui vous étaient confiées ? Quelles relations personnelles aviez-vous dans l'équipe administrative ?

"Joannès était chargé de la comptabilité et moi de la partie administrative, carte grise, extrait de naissance... Tout était écrit à la main ou tapé à la machine. L'informatique n'était pas à l'ordre du jour. Je portais les plis (à pied) à Malmont ou dans les villages (Le Fau, la Chamarèche...).

Il n'y avait pas de téléphone dans les hameaux. Par exemple, les Grandes Frâches et les Petites Frâches ont attendu longtemps pour l'avoir. Quelques cabines téléphoniques existaient chez des particuliers. Puis, la mairie a fait l'acquisition d'une voiture facilitant nos déplacements. Nous étions deux hommes en administratif. A l'époque, aucune femme n'était embauchée au sein de la commune.

Au service technique, les cantonniers utilisaient des camions à ridelles, les poubelles étaient des caisses qu'ils vidaient dans la benne du camion. Par temps de grand vent, ils recevaient les ordures en pleine figure.

Il n'y avait pas de bulletin municipal, c'était le garde-champêtre qui annonçait les nouvelles de la commune sur la place ou dans les rues.

Nous n'avions pas les mêmes obligations. Les associations étaient peu nombreuses : la gym, les sapeurs pompiers, le sou des écoles et le football.

Comme cela s'était produit pour moi, j'ai demandé à Bruno Samuel, qui habitait dans mon quartier, s'il était intéressé pour travailler en mairie. Il a d'abord intégré la commune en tant que stagiaire. Après avoir suivi diverses formations et examens professionnels, il a poursuivi sa carrière et m'a remplacé suite à mon départ en retraite."

Alexandre Mariac, un judoka en route pour les Jeux Olympiques de Rio

Alexandre Mariac a débuté le judo à l'âge de quatre ans à Saint Just Malmont, avec comme entraîneurs Patrice Palhec et Brice Texereau. Sa mère l'a inscrit à ce sport très tôt car, étant petit, il était "comme une petite boule de nerfs", très dynamique et avait constamment besoin de se dépenser. Il a tout de suite apprécié ce sport de combat pour les valeurs véhiculées que sont le respect, le courage, la courtoisie... et surtout l'état d'esprit qu'il procure.

Alexandre a débuté réellement la compétition vers l'âge de douze ans. Lors de ses années minimales (12/13 ans), il remporta deux années consécutives le Championnat Inter-régions qui est le plus haut niveau à cet âge. A ce moment là, il prit pleinement conscience de son potentiel et décida de ne pas s'arrêter en si bon chemin.

L'année suivante, en 2008, il fut sacré Champion de France cadet (moins de 17 ans), puis termina 3^{ème} en 2009. Au cours de la même année, il participait aux Championnats d'Europe et du Monde cadet où il se classa 7^{ème}.

Avec le soutien de sa famille, il prit la décision de partir étudier au Pôle France à Orléans où il resta trois années durant lesquelles il obtint le baccalauréat. Ces années ont été à la fois très difficiles et importantes pour Alexandre car elles lui ont permis de prendre conscience de ce que demande réellement le sport de haut niveau au quotidien. Au cours de cette formation, il fut Champion de France Junior (moins de 20 ans) en 2012.

Ce résultat et d'autres médailles internationales lui ouvrirent les portes de l'INSEP de Paris (Institut National des Sports et de l'Expertise de la Performance), en d'autres termes le plus haut niveau du sport français. Parallèlement, il a signé dans un grand club parisien, le Judo-Club de Maisons-Alfort, pour lui permettre de bénéficier d'un suivi personnalisé.



Lors de ses deux premières années séniors, il se fit assez vite une place parmi les meilleurs espoirs en remportant deux Coupes d'Europe (Angleterre et Belgique).

En septembre 2014, il a signé dans le plus grand club de France, le Levallois Sporting Club, aux côtés de la star du judo français, Teddy Riner.

Durant l'année 2015, il remporta sa première Coupe du Monde, au Maroc, en battant notamment le Champion Olympique 2012. Quelques mois plus tard, il finit 2^{ème} lors de la Coupe du Monde en Roumanie s'inclinant d'une pénalité sur le 20^{ème} mondial. Par la suite, il fut rapidement sélectionné par l'équipe de France pour participer, en juillet, au Championnat du Monde Universitaire en Corée du Sud où il s'inclina en finale face au futur Champion du Monde, sacré un mois plus tard.

A ce moment-là, les entraîneurs de l'équipe de France prirent la décision de le mettre rapidement en concurrence pour participer aux Jeux Olympiques de 2016 à Rio (Brésil). Ensuite, il partit, en octobre, avec l'équipe de France, en Ouzbékistan, où il finit 7^{ème}, avant de participer deux semaines plus tard au prestigieux Tournoi de Paris, où malheureusement il n'obtint pas de résultat. Courant novembre, il continua son aventure par une tournée asiatique, et plus précisément en Chine et en Corée du Sud.

A l'aube de cette nouvelle année, nous ne pouvons que lui souhaiter de très bons résultats et pourquoi pas un titre olympique à Rio...



Saint-Just Malmont, terre de champions (suite)

Andréa Bouchet, Vice-championne de France en Poney 2D Junior, avec Lancier D'Audes



Sa passion a commencé quand elle avait trois ans. Sa maman l'avait alors inscrite au centre équestre de La Combette, à Saint-Victor-Malescours, dirigé par Sophie Viricel, et cela fait maintenant 14 ans qu'elle ne s'en lasse pas !

Andréa a commencé les concours il y a deux ans avec Lancier d'Audes. Elle a obtenu cette année-là son premier titre de championne départementale. Elle a ensuite effectué son premier Championnat de France de Saut d'Obstacles (CSO) en 2014 à Lamotte-Beuvron, par équipe de quatre cavaliers, où elle a terminé en milieu de tableau. Ce fut une riche expérience.

L'année 2015 fut plus intense puisqu'elle décida de participer au Championnat de France CSO en individuel. Cette année, ils étaient neuf cavaliers de la Combette qualifiés pour les championnats dans différentes catégories.



Avec l'aide précieuse de ses deux coaches, Sophie Viricel pour la technique et Diane Durieux pour le mental, ses coéquipiers, son fan club et ses parents, Lancier et Andréa ont réussi deux passages sans faute, dans des temps très honorables, ce qui leur a permis de décrocher la médaille d'argent!

Pour l'année 2016, Andréa a choisi de faire l'impasse sur les championnats pour se consacrer à son baccalauréat, mais elle n'abandonne pas pour autant sa passion.

Elle prépare désormais la suite de sa carrière sportive avec un nouveau poney, car Lancier, aujourd'hui âgé de 16 ans, entend profiter d'une retraite bien méritée.

Etat Civil

Naissances

POULY Lucie, née le 8 octobre - 25 Rue du Bas-Vernay
CHARVIN Célia, née le 17 octobre - 12 Lotissement Les Grangers
BONCHE Charline, née le 27 octobre - 11 Route de Côte-Vieille
PERCET Mia, née le 11 novembre - Le Pont de la Faye
PARIS Angeline, née le 16 novembre - 10 Rue de la Serve
PARIS Nathaël, né le 16 novembre - 10 Rue de la Serve
GUILLOTEAU Martin, né le 28 novembre - 12 Allée du Docteur Besquet - Malmont
TEYSSIER Elio, né le 14 décembre - Le Pré du Bourg
GAY Aubin, né le 27 décembre - 6 Place des Victimes de la Déportation et du Travail

Décès

BERTRAND Auguste, décédé le 21 octobre 2015, à l'âge de 74 ans
ROUCHON Jacques, décédé le 8 novembre 2015, à l'âge de 82 ans
FERREOL Roger, décédé le 13 novembre 2015, à l'âge de 62 ans
GIL Alfredo, décédé le 8 décembre 2015, à l'âge de 69 ans
GLEYZE Georges, décédé le 28 décembre, à l'âge de 86 ans

Seuls apparaissent dans cette rubrique les naissances, décès et mariages enregistrés dans les registres de la mairie - Etat civil arrêté au 28 décembre 2015